

DEMANDE D'ARRÊTE DE POLICE DE CIRCULATION
(travaux ; livraison) - Année 2022 -

**A ADRESSER
10 JOURS
AVANT LE
DEBUT DES
TRAVAUX**

NOM et ADRESSE de l'entreprise ou du demandeur :

Service Sécurité - Domaine Public
Mairie de Tulle
10 rue Félix Vidalin
CS 30125
19012 TULLE CEDEX
Tel: 05 55 26 64 61
sdp@ville-tulle.fr

N° SIRET _____ **APE** _____ (mention obligatoire)

Portable : _____ Mail : _____ @ _____

Sous-traitant(s) intervenant sur le chantier : _____

Adresse : _____

Nature des travaux ou de la livraison :

N° Demande de Travaux (DP, PC,...) :

Adresse des travaux ou de la livraison

DATE DES TRAVAUX/LIVRAISON : / / 2022 au / / 2022

Matin de _____ à _____ Après-Midi de _____ à _____



Nous joindre un plan ou une photo de la zone des travaux ou de la livraison

Plusieurs rues de la Ville de Tulle ont des restrictions de tonnage, **préciser le tonnage des camions :**

Nombre de place de stationnement (10m ²)	
Benne (20m ²)	
Echafaudage (ml)	
Nacelle	
Palissade (ml)	
Stockage de matériaux (m ²)	
Mise en place de la signalisation par la ville de Tulle	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
<u>Observations</u> (ex. fermeture de voie, chaussée rétrécie, circulation alternée...)	

Les travaux seront facturés : (Tarifs votés par le Conseil Municipal le 7 décembre 2021-délibération n°19h)

Espace réservé	forfait / place (=10m ²) sur toutes les zones	par ½ journée (si <ou= à 4 h)	2.23 €	
		par jour (si < ou égal à 7 jours)	4.48 €	
		par jour (si > à 7 jours)	3.92 €	
Benne	forfait / benne	par ½ journée (si <ou= à 4 h)	11.91 €	
		par jour	23.83 €	
		par semaine	94.22 €	
Nacelle	forfait / nacelle (= 20 m ²)	par ½ journée (si <ou= à 4 h)	4.39 €	
		par jour (si < ou égal à 7 jours)	8.79 €	
		par jour (si > à 7 jours)	7.68 €	
Echafaudage Palissade	au ml	par jour	1.19 €	
		par semaine	4.80 €	
Stockage sur domaine public	au m ²	par jour	1.19 €	
Fermeture de route	<i>Impasse</i>	par ½ journée (si <ou= à 4 h)	6.54 €	
		par jour	13.09 €	
		<i>Rue</i>	par ½ journée (si <ou= à 4 h))	13.09 €
			par jour	26.18 €
<i>Avenue-quai-boulevard</i>	par ½ journée (si <ou= à 4 h)	29.74 €		
	par jour	59.49 €		
Chaussée rétrécie/alternat		par ½ journée (si <ou= à 4 h)	8.95 €	
		par jour	17.89 €	
		par semaine	82.42 €	
Prêt de panneaux et mise en place par la ville	Particulier Entreprise	forfait	10.00 €	
		forfait / jour	20.00 €	

Tulle, le ____ / ____ / 2022

Signature

Le Service du Domaine Public se réserve la possibilité d'imposer une fermeture de route, une chaussée rétrécie ou une circulation alternée en fonction de la configuration de la voie.
Dans le cas d'un ravalement de façade, remettre en place le « N° de voirie » en fin de travaux.
La demande de travaux (DP, PC) doit être déposée au Service Urbanisme de la Mairie de Tulle : obligatoire en ce qui concerne le ravalement de façade, clôture, toiture, construction de moins de 20 m²